



RAPPORT MORAL

Présenté au nom du Comité de Direction, par Roger DESHEULLES –
Secrétaire Général

Saison 2025 / 2026 : Un maillage du territoire normand au travers de 119 147 licenciés disséminés dans 776 clubs

Le football en NORMANDIE... c'est une communauté de 119 147 licenciés. De loin la plus importante communauté sportive. Merci aux 776 clubs qui sur l'ensemble du territoire se démènent pour trouver les ressources nécessaires, aux éducateurs qui chez les jeunes souvent allient à leur rôle technique un volet social non négligeable, aux 1350 arbitres qui eux sont confrontés à moult situations d'incivilités... tout ce monde pour permettre à 100 601 joueuses et joueurs de vivre leur passion.

LICENCES

Perte de 2000 licenciés cette année particulièrement significative dans les catégories U6 à U13 que ce soit les garçons ou filles mais progression en féminisation... Comme quoi la suppression des obligations en championnat R3 n'aura pas eu de conséquence sur l'évolution de notre sport vers une pratique féminine accrue.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Arbitres	1 071	1 124	1 161	1 307	1 321	1 350
U6 à U13 G	19 927	34 388	35 701	39 624	37 729	35 404
U6 à U13 F	2 195	4 530	4 582	4 873	4 491	3 835
U6 à U13 Total	22 122	38 918	40 283	45 804	42 220	39 239
Féminines	8 040	9 892	10 375	11 414	11 177	13 154
Dirigeant	9 933	10 156	10 922	11 527	11 828	12 113
Dirigeantes	1 631	1 655	1 763	1 866	1 926	1 943
Total	97 881	111 279	115 377	122 739	121 156	119 147

EVENEMENTIEL

- **FFF Tour** – Trouville sur Mer – 8 & 10 juillet 2025
- **LFN Beach Soccer Tour** – Du 6 au 19 juillet 2025 (Courseulles-sur-Mer, Jullouville, Collignon, La Ferté Macé, Jumièges, Ouistreham, Evreux et Houlgate)
- **Tirage 5^{ème} Tour Coupe de France** à Cabourg le 1^{er} octobre 2025 (150 personnes)
- **Tirage 6^{ème} Tour Coupe de France** à Bois Guillaume le 16 octobre 2025
- **France – Allemagne** : match de Ligue des Nations à Caen le 28 octobre 2025
- **Téléthon** à Carentan-les-Marais les 5 et 6 décembre 2025
- **Assemblée Générale** à Caen le 18 décembre 2025
- **Conférence Sport et Laïcité** à Evreux le 15 janvier 2026

- **Conférence sur la Laïcité** avec Médéric Chapitiaux et Intervention de José Alcocer sur la vie en sélection U16 et U17 – Remise des diplômes BMF et BEF à Houlgate le 9 février 2026
- **Venue de la Basse-Saxe** en mars en Normandie
- **Conférence** : La Laïcité au cœur du Sport à Rouen le 7 avril 2026
- **Finale Régionale E-foot** à Rouen le 11 avril 2026
- **Conférence avec Guy STEPHAN et Denis MORCEL** à Deauville le 16 avril 2026
- **Finale Régionale Festival U13** à Pacy Sur Eure le 2 mai 2025
- **Challenge Foot en Marchant** – Lisieux – 16 mai 2025
- **Soirée du Football Adapté** à Lisieux le 21 mai 2026
- **Soirée des Trophées** à Houlgate le 5 juin 2025
- **Assemblée Générale à Deauville** le 12 juin 2026
- **Finale Coupe de Normandie Futnet** le 20 juin 2026
- **Finales des Coupes de Normandie** à Vire les 27 et 28 juin 2026
- **Finale Coupe de Normandie Futsal Seniors** à Moyaux le 30 juin 2026

LES INSTANCES

- Deux assemblées générales se concluant toutes les deux par un rejet des budgets présentés et aussi par le rejet d'une proposition de réforme de nos championnats seniors masculins. « Vox populi, Vox Dei » mais remerciements aux membres de clubs, de la commission régionale d'Administration des Compétitions, aux salariés pour leur investissement et apport lors des réunions tenues en amont de ce projet.
- Dix neuf réunions du Comité de Direction tenues en présentiel au siège de la ligue ou en visioconférence.
Réunions permettant d'étudier les doléances des clubs, valider les projets structurants présentés, traiter de problèmes spécifiques et donner la suite jugée utile aux propositions de conciliation du CNOSF.
- On se saurait occulter la période pour le moins difficile des relations entre la Ligue et ses districts. Comme le soulignait le Président de l'EVREUX FC27 à la suite de son intervention en Assemblée Générale appelant à une évolution de la situation.....aux districts leur autonomie, à la Ligue sa mission centraliste de déconcentration des projets fédéraux.

LES STRUCTURES

- L'équipe technique régionale s'est déployée sur le territoire pour développer les préconisations établies par la Direction Technique Nationale.
- Les deux conseillers techniques en arbitrage sont en support apprécié de la commission régionale d'Arbitrage, des clubs et des arbitres.
- Les commissions se sont réunies régulièrement pour administrer ces 115 000 licenciés

Les commissions de procédures n'ont pas chômé et indice de la qualité de leurs travaux...nous n'aurons en seniors qu'un seul surnombre (R3) dû à un cheminement rocambolesque de certificat médical d'arbitre.

Merci à tous ces bénévoles dont la mission de faire respecter les textes n'est pas toujours facilement admise.

LES COMPETITIONS

- Chez les féminines, le HAVRE AC dispute avec brio la D1 ARKEMA.
- En D3 F, QUEVILLY ROUEN Métropole, le SM CAEN Calvados Basse-Normandie seront rejoints par le FC de ROUEN 1899.
- En U19F, le HAVRE AC, tête de proue de notre foot féminin, se maintient.

- Chez les hommes, le FC de ROUEN 1899, QUEVILLY ROUEN Métropole et le Stade Malherbe CAEN Calvados Basse Normandie intègrent le nouveau championnat de Ligue 3 Betclic.
- L'US AVRANCHES Mont St Michel, le FC DIEPPE et l'US GRANVILLAISE prolongent le bail en N1.
- Le Sportif Havre CAUCRIAUVILLE et le SU DIVES CABOURG Football quittent le niveau fédéral. Dommage pour nos deux clubs.
- En U19, l'US AVRANCHES Mont St Michel quitte le navire, descente compensée par l'accession du FC de ROUEN 1899
- En U17, le FC SAINT-LO Manche n'aura pu se maintenir, descente compensée par l'accession de l'EVREUX FC27
- En futsal s'il convient de saluer l'HEROUVILLE Futsal pour son intégration dans le nouveau championnat U19 fédéral, quel regret de voir ce même club quitter au niveau des seniors le niveau fédéral
Par contre, quelle satisfaction de voir les féminines d'HERCULES Futsal intégrer le plus haut niveau de la compétition fédérale. Belle vitrine pour notre Ligue et la féminisation de notre discipline.
- Saluons l'accession de l'ASPTT CAEN Football et du FC SAINT-LO Manche dans le nouveau championnat N2
- Au niveau des coupes :
 - Quel parcours du BAYEUX FC avec en apothéose cette soirée historique au stade d'ORNANO contre MARSEILLE... Quelle image pour le club, la ville de BAYEUX et la NORMANDIE.
 - Félicitations au FC FLERIEN en Coupe Gambardella avec de fortes affluences au stade du Haze.
- Au niveau régional, le palmarès s'établit ainsi :
 - Coupe de Normandie Futsal : F.C LE VAL ST PERE
 - Coupe de Normandie Futnet : PIRATES D'EVREUX
 - Coupe de Normandie des Réserves : U.S d'AVRANCHES MONT ST MICHEL
 - Coupe de Normandie U15 : EVREUX FOOTBALL CLUB 27
 - Coupe de Normandie U16 : U.S d'AVRANCHES MONT ST MICHEL
 - Coupe de Normandie U18 : U.S GRANVILLAISE
 - Coupe de Normandie U15F : FOOT FEMININ QUEVILLY
 - Coupe de Normandie Féminine : SM CAEN 2
 - Coupe de Normandie Seniors : ESM GONFREVILLE l'ORCHER
 - U18F : SM CAEN
 - Festival U13 Pitch : QUEVILLY ROUEN Métropole chez les filles et le Stade Malherbe CAEN Calvados Basse-Normandie chez les garçons ont représenté avec brio la Normandie à CAPBRETON

LE POLE ESPOIR

Sous la houlette de Stéphane BEYRAC, le Pôle accueillait pour la première fois les filles sous le management de Quentin PIQUET. Très bonne intégration... le Pôle est donc bien mixte... les filles ont répondu aux attentes et exigences.

Côté résultats sportifs :

- Sur 19 garçons concernés 7 ont intégré une section élite de clubs professionnels
- Sur 9 filles, 4 ont rejoint un club professionnel

Côté scolarité : 25 garçons se présentaient au BEPC, 22 ont obtenu le diplôme

Vous trouverez ci-après le rapport établi par les diverses commissions. Remerciement à la Présidente et aux Présidents et membres de celles-ci.

Pour terminer, je tiens à souligner :

- l'investissement du Président de la Ligue qui allie l'activité de chef d'entreprise à celle de management de notre importante structure
- le plaisir de travailler avec l'ensemble des collaborateurs de la Ligue, la Directrice Mme ABERGEL et le Directeur Technique régional M. LAFLEURIEL.

En situation quelquefois morose... au moins là le Secrétaire Général trouve l'élan salulaire.

Le Secrétaire Général
Roger DESHEULLES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Desheulles', written over a horizontal line.



COMMISSION REGIONALE D'APPEL

RAPPORT D'ACTIVITE - Maxime VOLKRINGER

SAISON 2025 / 2026

Je tenais, à titre liminaire, vous remercier Romain FERET, Roger DESHEULLES, les membres du Comité Directeur de la Ligue de Football de Normandie, ainsi que Kerstie ABERGEL, pour la confiance accordée au cours de cette saison.

Je voudrais également, avant de vous présenter le rapport d'activité de la Commission Régionale d'Appel, louer le travail réalisé par Maiwenn BULTEAU au cours de cette saison. Sans ce travail, d'une excellente qualité, tant en amont que durant les réunions et après ces dernières, notre commission ne pourrait pas fonctionner.

Sur l'organisation des réunions

Cette saison a été l'occasion, sur le plan de l'organisation des réunions, d'essayer un nouveau mode de fonctionnement concernant les convocations des membres notamment sur le nombre de participants. Cette modification bien qu'elle ait pu présenter quelques limites lors de certaines réunions, en ce qui concerne le nombre de membres présents, nous a surtout permis un déroulement plus efficace et plus agréable. Je tâcherai pour la saison 2026-2027, d'apporter quelques ajustements avec Maiwenn BULTEAU à ce fonctionnement pour corriger les problèmes que nous avons pu rencontrer.

Sur l'activité de la commission

Au cours de la saison 2025-2026, la Commission Régionale d'Appel s'est réunie lors de **25 réunions** et a traité **136 dossiers**, soit une moyenne de plus de 5 dossiers par réunion. Bien que le nombre de réunions ait baissé, le nombre de dossiers traités a quant à lui augmenté de 15.

Cela a notamment eu pour conséquence l'allongement de la durée des réunions pouvant dépasser les 3 heures.

La Commission a étudié :

- principalement des dossiers disciplinaires : 42 dossiers (31% des dossiers traités)
- des dossiers relatifs au statut de l'arbitrage : 24 dossiers (18% des dossiers).

Après une baisse des dossiers disciplinaires lors de la saison passée, le nombre de dossiers provenant de la Commission Régionale de Discipline a à nouveau connu une importante croissance.

En ce qui concerne la répartition des dossiers, Ligue/Districts, 21 dossiers nous sont parvenus des districts, principalement du District de Football de la Manche et de celui du Calvados, respectivement 10 et 9 dossiers. Cela représente également une augmentation vis-à-vis de la saison précédente.

Pour la première fois depuis plusieurs saisons, la Commission a infirmé plus de décisions qu'elle n'en a confirmé. 45% des décisions traitées ont été infirmées contre 41% d'entre elles qui ont été confirmées (14% de dossiers irrecevables). La Commission a porté une attention particulière aux nouveaux éléments fournis par les clubs appelants lors des appels et à la personnalisation des décisions prises à l'encontre de chaque assujetti.

- **5 dossiers** ont fait l'objet d'un recours devant une commission fédérale (4 dossiers ont été confirmés et 1 dossier est en cours de traitement)
- **11 dossiers** ont également fait l'objet d'un recours devant le CNOSF, dont 5 dossiers provenant de la Commission Régionale de l'Arbitrage. Au cours de ces procédures, 6 dossiers ont fait l'objet d'une proposition de modification de la décision et 5 dossiers ont été confirmés.

La Commission reste très attentive aux décisions rendues par les commissions fédérales et par le CNOSF.

La saison 2026-2027 s'annonce une nouvelle fois riche pour la Commission Régionale d'Appel et nous avons, moi et les membres de la commission, hâte de la débiter.



COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

RAPPORT D'ACTIVITE – Laurent ANGER

SAISON 2025 / 2026

Une nouvelle saison se termine, la commission composée de 10 membres a siégé avec assiduité au cours de la saison avec un taux de présence de 95.6% sur 44 semaines, chacun s'étant rendu disponible pour étudier les dossiers individuellement et siéger en visioconférence, parfois même pendant leurs absences de la région.

L'investissement de chacun a permis de conserver l'efficacité et la cohérence dans l'étude des dossiers et des décisions prononcées, c'est aussi le signe que chacun tient à être là chaque semaine malgré le caractère parfois austère de la tâche, ce qui n'empêche pas le plaisir et la bonne humeur dans nos échanges.

Cette commission nommée pour 4 ans qui a reçu délégation par le Comité de Direction de la Ligue de Football de Normandie se compose comme suit :

Président M. Laurent ANGER,
Vice-président M. Gérard LECOMTE,
Secrétaire Claude M. LEMAGNEN,

Membres : MM. Dario AVOGRADO (représentant les arbitres), Pierre JEANNE, Raymond LAPORTE, Jean Pierre LEJEUNE, Daniel MEUNIER, Philippe PERIER et Denis PITEL (représentant les éducateurs).

Instructeurs : Mme Maïwenn BULTEAU et M. Régis BETHENCOURT

FONCTIONNEMENT de la COMMISSION

L'ensemble des membres de la commission dispose d'une application informatique sur tablette, réalisée par Sébastien FARCY, l'informaticien de la L.F.N. qui leur permet de travailler à partir des dossiers qui sont mis à disposition le mardi dans la journée.

Une variante de l'application tablette récente permet désormais à ceux qui le préfèrent de travailler directement sur leur PC, amélioration qui nous apporte un confort et une rapidité nettement accrus pour l'étude des dossiers.

Chaque semaine, chacun peut ainsi à son gré étudier avant la réunion les documents reçus et proposer la qualification et la sanction qu'il retient sans connaître l'avis des collègues, en fonction de sa lecture personnelle des dossiers qui lui sont soumis.

Au fil des années, la stabilité de l'équipe, ainsi que la volonté de chacun d'agir dans le respect des prescriptions de l'annexe 2 des Règlements Généraux de la LFN et du guide des procédures proposées par la Fédération, amènent à constater qu'un nombre important de dossiers font l'objet d'un consensus, que la commission entérine sans discussion. A la moindre divergence dans les propositions, le dossier est discuté et chacun est amené à défendre sa proposition dans la plus grande transparence.

Généralement, une position commune est rapidement trouvée et le vote à la majorité reste extrêmement rare. Que chacun soit vivement remercié pour le bon esprit qui permet des échanges

constructifs et respectueux de l'avis de l'autre. Par ailleurs, ce mode de fonctionnement est l'assurance pour nos assujettis que leurs dossiers sont traités avec le plus grand sérieux et en toute indépendance.

Le mercredi au plus tard, la Commission ne travaille qu'avec les éléments à sa disposition, à savoir ;

- ✓ La F.M.I. ou parfois les feuilles de matchs papier ;
- ✓ Les rapports officiels (arbitres / délégués) ;
- ✓ Les éléments ou rapports fournis par les intéressés ou les clubs ;
- ✓ Les réponses aux demandes de rapport pour complément d'information.

C'est sur la base de ces éléments que chaque membre individuellement, puis la Commission en réunion hebdomadaire, détermine les suites données à chaque dossier.

La qualité des décisions dépend d'abord de la précision des rapports des officiels qu'ils soient arbitres ou délégués de la rencontre dans la stricte relation des faits qui doit être aussi concise que possible.

La précision sur la nature des infractions commises, les conditions dans lesquelles elles ont été commises et toute information qui pourra aider la commission à qualifier l'infraction en précisant les propos, le caractère volontaire ou non de la faute grossière ou la brutalité, etc..., sont de nature à influencer sur la sanction qui sera retenue.

La Commission insiste également pour que les rapports des officiels soient transmis avant le mardi midi au plus tard, pour qu'ils puissent être intégrés dans les documents mis à la disposition des membres de la commission dès le mardi après-midi.

La Commission rappelle que chaque assujetti a le droit de savoir ce qu'on lui reproche pour faire valoir son droit à se défendre, pour ce faire elle insiste encore une fois pour que les arbitres relatent succinctement sur la FMI les événements d'après match, constatés avant sa validation, avant de les détailler dans leur rapport complémentaire.

Pour que la commission dispose d'un maximum d'éléments et prenne les meilleures décisions possibles, les assujettis visés par des rapports concernant une exclusion ou un comportement, ont tout intérêt à faire valoir leur défense dans le délai réglementaire de 48 heures, ce qui parfois permettrait d'éviter au club de faire appel de la décision.

Chaque dossier disciplinaire, chaque demande particulière, portée à la connaissance de la Commission, reçoit systématiquement une réponse, que ce soit par mail ou par une annotation dans un procès-verbal

De plus, la commission insiste sur l'extrême importance de la présence des officiels que ce soit en présentiel ou en visioconférence, lors des auditions, afin d'établir un débat constructif et contradictoire indispensable à la prise d'une décision respectant les droits de chaque assujetti.

Les échanges fréquents entre la CRA et la CRD ont surement contribué à une nette amélioration de cette présence en audition, puisque 81% (121 officiels convoqués cette saison contre 70 en 2024/2025) des officiels ont répondu présent pour seulement 71% en 2024/2025.

A défaut de leur présence et donc de débat contradictoire, la commission se réserve le droit de remettre en cause les termes de leur rapport.

ACTIVITES de la COMMISSION

Les séances hebdomadaires ont lieu :

- ✓ Le mercredi après-midi en présentiel à Lisieux, en configuration hebdomadaire avec en fin de soirée les auditions qui y sont programmées, afin de permettre aux scolaires (dont les dossiers sont de plus en plus fréquents) de se libérer plus facilement pour être auditionnés, mais également permettre la rédaction du procès-verbal pour sa parution dès le vendredi.

- ✓ Le jeudi matin en visioconférence, pratique que les membres de la commission maîtrisent parfaitement et qui ne nuit pas à l'efficacité de notre travail.

LA COMMISSION en QUELQUES CHIFFRES

Cette saison, la commission a tenu 44 réunions hebdomadaires dont 18 comportaient des auditions en fin d'après-midi. Notre saison s'étale donc sur 44 semaines pendant lesquelles 95,6% des membres étaient présents à chaque réunion et les huit semaines de trêve estivale seront les bienvenues.

A la demande de la Ligue, la commission a tenu 26 réunions hebdomadaires en visioconférence, afin de traiter l'ensemble des dossiers portés à sa connaissance.

Afin de répondre au souhait des clubs et/ou des officiels, la visioconférence a été également fréquemment utilisée lors des auditions.

Ce taux de présence est très significatif de la passion et du sérieux qui motivent les membres de la commission. Pourtant, les dossiers disciplinaires que nous traitons nous laissent parfois amers sur l'évolution du football en général et du comportement de certains assujettis dans toutes leurs composantes... quant aux comportements en dehors et autour du terrain, ils doivent devenir une préoccupation majeure de tous, tant la dérive constatée est grave et incontrôlable.

Lors de ces 44 réunions, nous avons traité 15012 dossiers (14280 en 2024/2025), se décomposant ainsi :

- ✓ Dossiers d'avertissements 13445 (12854 en 2024/2025)
- ✓ Dossiers d'exclusions ou de comportement 1567 (1252 en 2024/2025)

Ces 1567 dossiers ont occasionné :

- ✓ Dossiers avec des auditions 42 (36 en 2024/2025)
- ✓ Assujettis ou clubs convoqués 299 (157 en 2024/2025)

A ces chiffres s'ajoutent 140 demandes de rapport et les échanges de courriels quotidiens avec les clubs et les assujettis, afin de répondre à leurs interrogations, que ce soit sur des points de règlements ou sur l'application des textes.

Comme vous pouvez également le constater, Mme Maïwenn BULTEAU et M. Régis BETHENCOURT nos instructeurs ont également souvent été mis à contribution, pour traiter dans les meilleurs délais, les dossiers qui leur ont été soumis avant qu'ils assurent la présentation de leurs instructions, lors des auditions correspondantes.

La commission constate que tous les voyants sont dans le rouge, puisque le nombre global de dossiers est reparti à la hausse (+ 732), que le nombre d'avertissements progresse (+ 591) et celui du nombre de dossiers d'exclusions ou de comportement également (+ 315).

A noter l'explosion du nombre de matchs arrêtés cette saison, puisque 13 des 42 dossiers en audition étaient concernés par ce problème.

Cette brutale rechute est alarmante tant par son ampleur que par la nature des personnes incriminées (spectateurs, parents etc.), ces personnes oublient que le football à notre niveau reste un loisir source de dépassement de soi et de convivialité. Ces comportements vont jusqu'à priver parfois les joueuses et joueurs d'une récompense issue du travail de leurs éducateurs durant une saison.

La commission souhaite attirer l'attention sur les problèmes graves, agressions physiques et verbales, qui surviennent autour du terrain mais également en dehors des rencontres et qui sont provoqués par des individus souvent incontrôlables y compris par les dirigeants chargés de la police des terrains.

La commission comprend le désarroi de ces éducateurs ou bénévoles de club, exposés à la violence et à la bêtise en étant elle-même très démunie et souhaite qu'une réflexion soit engagée par la L.F.N., pour essayer de mettre en place une ou des solutions pérennes.

La commission de son côté, continuera de participer à toutes les actions qui seront initiées pour traiter de ce sujet grave, notamment en liaison avec la commission de lutte contre les incivilités, car plusieurs axes de travail nous semblent toujours prioritaires :

Nous n'avons pas eu heureusement à traiter d'agressions physiques graves sur les officiels, même si les intimidations ou les menaces envers eux restent encore beaucoup trop importantes et absolument intolérables.

Il faut également savoir que la programmation des auditions représente un travail très important en amont de la date de réunion pour respecter les délais règlementaires de convocations, de la part des secrétaires rattachées à la Commission, que ce soit en convocation initiale, en rappel et en réponse aux interrogations des convoqués.

La commission note encore :

- ✓ Le comportement déplorable de certains assujettis adultes à l'égard de jeunes arbitres parfois mineurs : ces débordements seront sévèrement réprimés et la commission n'hésitera pas à aggraver la sanction, en considérant qu'il s'agit là de débordements intolérables et indignes qui doivent être sanctionnés au-delà du barème de référence.
- ✓ Le comportement des personnes présentes sur les bancs, qui devrait être exemplaire, mais qui fait l'objet de nombreux rapports, notamment concernant des personnes non habilitées à intervenir sur les décisions arbitrales (ex : médecin ou autre).
- ✓ Le nombre de dossiers concernant les catégories jeunes qui ne faiblit pas.
- ✓ L'utilisation des réseaux sociaux pour des propos déplacés sur les clubs et/ou les personnes, même si les infractions relevées sont de plus en plus rares peut-être compte tenu de la sévérité des sanctions.

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport d'activité 2025/2026, sans remercier madame Ghislaine LEMONNIER et ses adjointes qui sont spécialement détachées auprès de notre commission, pour assurer chaque semaine la préparation de nos dossiers et de nos procès-verbaux, puis assurent la publication dans les délais réglementaires des conclusions de nos travaux, que ce soient les procès-verbaux, les notifications, les demandes de rapports, les convocations des assujettis, sans oublier chaque semaine la relance des arbitres pour obtenir leurs rapports complémentaires.

Remerciement également à :

- ✓ Madame Maïwenn BULTEAU qui outre la rédaction des rapports d'instructions, nous apportent son aide pour la rédaction des procès-verbaux d'une grande qualité, ainsi que son expérience juridique et son expertise lorsque celle-ci est nécessaire pour l'application des règlements dans les dossiers les plus complexes.
- ✓ Monsieur Sébastien FARCY pour son aide logistique très précieuse au travers de la mise en place de la tablette, outil indispensable à notre fonctionnement et également à son attention permanente pour nous assurer les meilleures conditions possibles de travail.

Bonnes vacances à tous et toutes et à la saison prochaine.



COMMISSION REGIONALE DU STATUT DU JOUEUR

RAPPORT D'ACTIVITE – Taly GRESSANT

SAISON 2025 / 2026

Au cours de la saison **2025-2026**, la Commission Régionale du Statut du Joueur (CRSJ) s'est réunie à **22 reprises**, principalement en visioconférence, afin d'assurer le traitement des dossiers relevant de sa compétence.

Au total, **1 101 dossiers** ont été examinés, répartis comme suit :

- **224** oppositions à un changement de club ;
- **887** demandes de dispense du cachet de mutation ;
- **69** courriers et demandes diverses.

Par ailleurs, **16 dossiers** ont fait l'objet d'un appel.

À l'issue de leur examen par la Commission Régionale d'Appel, les décisions rendues se répartissent de la manière suivante :

- **11** décisions infirmées ;
- **3** dossiers déclarés irrecevables ;
- **2** décisions confirmées.



COMMISSION REGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

RAPPORT D'ACTIVITE – Stéphane CERDAN

SAISON 2025 / 2026

Durant cette saison, la commission a tenu **18 réunions**, toutes organisées en visio-conférence. Elle a traité 108 dossiers dont :

- 85 changements de club
- 23 demandes de retour à l'arbitrage.

Outre les réponses ponctuelles adressées directement aux clubs, hors réunions de la Commission, 16 demandes d'informations des clubs ont été traitées par voie de procès-verbal.

A l'échéance du **28 février 2026**, **71 clubs** (contre 130 en 2024/2025) ont été définitivement déclarés en infraction avec leurs obligations en nombre minimum d'arbitres requis :

- 40 en 1^{ère} année d'infraction,
- 14 en 2^{ème} année d'infraction,
- 12 en 3^{ème} année d'infraction,
- 5 en 4^{ème} année d'infraction.

En fin de saison, sont venus s'ajouter **13 clubs régionaux** et **3 clubs** dont l'équipe première évolue dans un **championnat national** pour lesquels le ou les arbitres n'ayant pas réalisé leur quota de matchs imposé, ont amené leur club d'appartenance en situation d'infraction.

49 arbitres n'ont pas été renommés (contre 59 en 2024/2025), soit :

- 6 arbitres de Ligue,
- 11 arbitres du District du Calvados,
- 9 arbitres du District de l'Eure,
- 9 arbitres du District de la Manche,
- 2 arbitres du District de l'Orne,
- 12 arbitres du District de la Seine-Maritime.

Au titre des mesures d'encouragement prévues au Statut de l'Arbitrage, **78 clubs** (75 en 2024/2025) pourront bénéficier d'un joueur muté supplémentaire et **27** (39 en 2024/2025), de 2 joueurs mutés supplémentaires dans la ou les équipes de leurs choix, lors de la saison 2026/2027.

20 recours ont été exercés auprès de la Commission Régionale d'Appel :

- 4 décisions ont été infirmées par suite de la production de documents non connus de la Commission de première instance ;
- 12 se sont conclus par une confirmation de la décision de première instance ;
- 4 appels ont été déclarés irrecevables.

La réglementation dans le domaine du Statut de l'Arbitrage apparaît difficilement lisible pour les clubs et se complexifie de saison en saison. Pour preuve, l'application au 1^{er} juillet 2026 du statut fédéral de l'arbitrage qui concerne les clubs dont l'équipe première évolue dans l'un des championnats nationaux. Ce nouveau statut ayant pour principale mesure de comptabiliser en nombre de journée et non plus en nombre de match le nombre minimal de journée que les arbitres de ces clubs ont obligation de diriger.

En mai, le Service informatique de la Ligue en la personne de Sébastien FARCY, a fait une présentation de l'outil « LFN STATUT » aux présidents de CDA. Cette application, qui, en temps réel et continu permet de suivre l'évolution des arbitres du club et de sa situation au regard de ses obligations avec le Statut Régional de l'Arbitrage. A n'en pas douter, cet outil va faciliter le suivi des arbitres par les CDA et les clubs d'appartenance.

Au début de la saison nous avons accueillis dans notre commission Laurent GOMIS en remplacement d'Alain ROBERT, démissionnaire.

Je tiens à exprimer mes remerciements à tous mes collègues de la Commission qui m'ont accompagné au cours de nos travaux. Des remerciements qui s'adressent tout naturellement aussi à tous ceux qui permettent que notre Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage soit reconnue pour la qualité de son travail et plus particulièrement :

- Ghislaine LEMONNIER, en charge de la gestion administrative de la CRSA,
- Sébastien FARCY, Correspondant informatique.

Très bonnes vacances à tous.



COMMISSION REGIONALE DES REGLEMENTS ET CONTENTIEUX

RAPPORT D'ACTIVITE – Laurent LEFEBVRE

SAISON 2025 / 2026

Une saison qui s'achève avec de très nombreux dossiers à traiter pour la Commission Régionale des Règlements et Contentieux.

Donc une saison plein remplie au regard du nombre de dossiers traités.

ACTIVITES DE LA CRCC

La Commission, est composée de 7 membres qui participent activement à nos travaux. Elle se sera réunie à 16 reprises dont 13 en visioconférence, 1 dossier en restreinte par voie électronique et 2 réunions en séance plénière à Lisieux.

Cet exercice 2025-2026 aura été très prolifique. Les dossiers que nous avons eu à examiner se sont décomposés de la façon suivante :

RÉSERVES	36
RÉCLAMATIONS D'APRES MATCH	17
ÉVOCATION (SUITE A RÉSERVES ou non)	22

Dans la logique du déroulement de cette saison, les dossiers examinés ont concerné tous les thèmes habituels tels que la détention de licence et la qualification des joueurs, le respect de nos textes et des protocoles, la participation des joueurs, sur l'inscription de joueurs sur la FMI qui ne correspond pas au bon joueur, le fait que des joueurs (ou de des dirigeants) soient susceptibles d'être suspendus. Une large palette de dossiers qui sont le reflet de notre domaine d'intervention.

Pour rappel : nous demandons aux dirigeants et éducateurs d'être vigilants sur le remplissage de la FMI, ainsi qu'aux arbitres lors du contrôle des licences.

Répartition par compétitions concernés

Seniors	R1	2
	R2	9
	R3	21
	Coupe de France	9
	Coupe de Normandie	3
Jeunes	U18 R1	4
	U18 R2	
	Coupe Gambardella	1
	Coupe de Normandie	1
	U16 R1	1

	U16 R2	2
	U15 R1	4
	U15 R2	1-
	Coupe de Normandie	0
	Championnat Régional U14	4
Seniors Féminines	R1	0
	R2	3
	Coupe de Normandie	0
U18 Féminines	R1	1
	Coupe de Normandie	0
U15 Féminines	Excellence	2
Plateau U12	R1	1
Futsal	Coupe Nationale	1

Concernant ce chapitre, même si les compétitions seniors sont majoritairement concernées, il en ressort que nous sommes sollicités sur les compétitions jeunes et les compétitions féminines.

Décisions

RÉSERVE	Non recevables en la forme	10
	Recevables et non fondées	15
	Recevables et match perdu	11
RÉCLAMATIONS	Non recevables en la forme	2
	Recevables et non fondées	10
	Recevables et match perdu	5
	Recevables et match à rejouer	0
ÉVOCATIONS	Fondées match perdu par pénalité	10
	Non fondées	12

Pour mener à bien nos investigations, la CRRC a jugé essentiellement sur pièces et au moyen des réunions en visioconférence ou en présentiel.

Nous constatons un bon nombre de dossiers sur des réserves, les réclamations d'après match et sur le droit d'évocation. Un constat qui fait ressortir deux statures diamétralement opposées avec des clubs très procéduriers connaissant bien les règlements qui nous régissent et d'autres, très peu, qui eux ne maîtrisent pas nos textes. .

Au final de ce bilan, il faut souligner que ce ne sont pas moins de 75 matchs que nous avons eu à traiter sur la saison 2025-2026.

Concernant nos missions à caractères disciplinaires, (évocations) nous avons prononcé des suspensions à l'encontre de 10 assujettis. (Joueurs ou dirigeants) Face à ces chiffres, Il faut mettre en exergue le nombre important de dossiers à évocation concernant des joueurs qui ont participé sans être inscrits sur la feuille de matchs et le nombre de joueurs ou joueuses mutées supérieure dans les catégories jeunes utilisés de manière répétés qui nous on conduit à suspendre pour une période de 6 mois les éducateurs ou éducatrices.

Il est précisé que 17 de nos décisions ont fait l'objet d'un recours en appel et 2ème ressort. 16 de ces dossiers ont été confirmés par la Commission Régionale d'Appel, pendant que un a été infirmé. De plus 6 de nos dossiers confirmés par la Commission Régionale d'Appel ont été devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux qui a confirmé toutes nos décisions prises en 1ère instance.

Ce rapport d'activité est pour nous l'occasion de dresser un bilan de cette saison mais ce n'est pas que cela. En tant que Président de la CRRC, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à tous les membres de la CRRC qui, au cours de cette saison, ont accompli avec assiduité et rigueur les missions qui nous sont confiées. Des remerciements qui s'adressent tout naturellement aussi à tous ceux qui permettent que notre Commission Régionale des Règlements et Contentieux soit reconnue pour la qualité de son travail, et plus particulièrement :

- à M. Roger DESHEULLES, Secrétaire Général de la LFN,
- à Mme Maiwenn BULTEAU, juriste, en charge des dossiers que nous remercions sincèrement pour la qualité de son travail auprès de la CRRC.

La Commission Régionale des Règlements et Contentieux continuera d'être avant tout au service des clubs avec toujours la volonté d'assurer ses missions dans le respect des textes réglementaires.



COMMISSION REGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS

RAPPORT D'ACTIVITE – Jacques CHANCEREL

SAISON 2025 / 2026

La commission s'est réunie treize fois durant la saison 2025/2026. Plusieurs clubs ont été sanctionné, à cause d'éducateurs n'ayant pas le bon diplôme. Malgré l'accompagnement et les conseils apportés, certains clubs ont essayé de ne pas en tenir compte, pensant que les règlements pouvaient s'assouplir, ce ne fut pas le cas. Les membres ont effectué un suivi efficace (désignation, diplôme, licence technique, absences, dérogations...). Nous avons beaucoup travaillé en visio, ce qui n'est pas toujours idéal, certains membres ne pouvant pas se rendre disponibles sur l'heure du midi.

DEROGATIONS

- Seniors :
 - Régional 1 : 6 accessions
 - Régional 2 : 13 accessions
 - Régional 3 : 20 accessions

L'accompagnement des membres et les différents appels faits aux clubs, a permis à ceux-ci d'être en conformité sur le fait de respecter l'inscription en formation, et les désignations. Il est à signaler que les éducateurs ont fait l'effort d'aller en formation, mais certains ont échoué aux certifications. Pour rappel, les dérogations non respectées entraînent la non-possibilité d'obtenir une dérogation sur la prochaine saison.

Quelques idées à étudier...

- Il faudrait refaire des visites de clubs pour leur apporter un éclairage sur les différentes commissions et règlements, (notamment en ce qui concerne les désignations) en collaboration avec la commission citoyenne.
- Travail en amont et le jour du match pour les rencontres potentiellement à risque en collaboration avec la commission citoyenne(rencontres avec les présidents, les éducateurs et les arbitres des clubs concernés).

Tous **nos** remerciements à Sébastien Farcy, Roger Desheulles, Pascal Lafleurriel, Etienne Denis, Hakli Dahmane, Ludovic Perré, Maïwenn Bulteau, pour leur collaboration. A signaler le gros et délicat travail de Béatrice Richard, qui a repris le flambeau, et qui sera la cheville ouvrière de notre commission pour la saison 2026-2027, elle a d'ailleurs créé un fichier qui devrait nous aider considérablement. nos travaux Merci **enfin** à **tous les** membres de la **Commission, qui ont participé activement à nos travaux.**



COMMISSION REGIONALE FUTSAL

RAPPORT D'ACTIVITE – Thierry GRIEU

SAISON 2025 / 2026

CHAMPIONNATS REGIONAUX

- **Championnat R1** : 6 clubs
 - Le vainqueur à l'issue de la saison est le club CAEN FUTSAL CLUB.
- **Championnat R1 Senior F** : 11 équipes
- **Championnat R1 U18 G** : 10 équipes

COUPES NATIONALES

- **Coupe Nationale U18 G** : 12 équipes
- **Coupe Nationale Seniors F** : 9 équipes
- **Coupe Nationale Seniors G** : Si cette épreuve est réglementée par la FFF, nous avons pu mener à bien les phases éliminatoires régionales. Seulement 16 équipes ont participé cette année à cette compétition.
- **Coupe nationale seniors F** : les féminines d'HERCULES FUTSAL CLUB ont effectué un très beau parcours en coupe nationale qui s'est achevé au stade des demi-finales.

COUPES REGIONALES

- **Coupe de Normandie Futsal Seniors** : le 30 juin à Moyaux au gymnase Batum. Remerciements au maire de Moyaux et son conseil municipal pour l'accueil
 - Vainqueur F.C. LE VAL ST PERE
- **Coupes de Normandie Jeunes et Féminines** : les Districts du territoire Normand ont organisé des challenges FUTSAL à destination des finales régionales U13, U15, U18 et U13F, U15F, U18F, Seniors F le 28 février et 1^{er} mars. Les clubs désignés vainqueurs ont ainsi participé à une finale Régionale le 4/5 avril 2026 à FLERS. Remerciements à la mairie de Flers et le club support du F.C. FLERIEN

A ce jour, quatre Districts ont émis le souhait de créer un championnat départemental futsal pour proposer un accédant à la mi-saison : Manche, Calvados, Eure, Seine-Maritime.

Le club d'HEROUVILLE FUTSAL participera au Championnat national U19 pour la saison 2026/2027.

Remerciements au Président de la Ligue de Normandie et au Comité Directeur, à Madame la Directrice Kerstie ABERGEL et le personnel administratif, les membres de la commission Futsal pour leur disponibilité et leurs implication, à Clément LERBOURS, CTR, Léo RIVIERE, pour le travail qu'ils effectuent. Je n'oublie pas la Commission Régionale de l'Arbitrage et les arbitres Futsal.



CELLULE DE SECURITE DES RENCONTRES

RAPPORT D'ACTIVITE – Roger DESHEULLES

SAISON 2025 / 2026

- La ligue dispose de cinq référents fédéraux de sécurité : MM DA COSTA Benoît - DESHEULLES Roger- DOMINGUEZ CONDE David – METZ Claude- RAMARQUES Charles Henri.
 - Ceux-ci interviennent (à la demande de la Fédération et de la Commission Régionale d'Administration de Compétitions sur des rencontres jugées devoir mériter accompagnement. Les missions ont concerné plus spécifiquement les rencontres du FC de ROUEN 1899 en National (réunion en préfecture et présence le jour des matchs), des rencontres de la Coupe de France avec aide aux clubs en amont et en présence le jour de la rencontre : Sportif HAVRE CAUCIAUVILLE- US ALENCONNAISE 61- YVETOT AC- FAC ALIZAY et bien entendu le BAYEUX FC, accompagné lors de son remarquable parcours sur les rencontres jouées à domicile contre le SM CAEN, le BLOIS FC et bien entendu lors de ce match de légende au stade Michel d'Ornano contre l'Olympique de MARSEILLE.
Accompagnement de l'US AVRANCHES Mont Saint-Michel et l'US GRANVILLAISE lors de la venue du FC des Girondins de BORDEAUX avec obligation d'installation de deux zones de parking pour les deux kops des Girondins.
Accompagnement d'HEROUILLE FUTSAL et sportif HAVRE CAUCRIAUVILLE sur certaines rencontres de leurs compétitions futsal.
 - Ils sont aussi intervenus dans le cadre de l'accession des clubs R2 en R1. Visite sur place, à LISIEUX, CHERBOURG, MONDEVILLE, HEROUILLE ST CLAIR avec dialogue club-ligue et établissement d'un dispositif de sécurité préconisé.
- Une cellule de prévention animée par Roger DESHEULLES et composé de Viano MENDES, Bernard MOUILLARD, Thierry AUBERT, Denis ROUXELIN , Fara PREIRA et Laurent ANGER se réunit en visio chaque lundi pour faire le point sur un éventuel accompagnement à apporter à certaines rencontres de toutes les compétitions (masculins, féminins, jeunes).

Merci à tous nos acteurs qui sont à la disposition de la Commission d'Administration des Compétitions pour aider les clubs lors de rencontres potentiellement jugées sensibles.

Merci aux salariés gérant les compétitions (Ophélie et Léo) pour leur disponibilité.



COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RAPPORT D'ACTIVITE – Jean-Michel BERLY

SAISON 2025 / 2026

La Commission Régionale Terrains et Installations Sportives s'est réunie à 10 reprises durant la saison 2025-2026.

Elle a proposé à la FFF les classements des installations et des éclairages ci-dessous après les visites des Membres des différentes Commissions Terrains des Districts (CDTIS) concernés.

Elle a transmis des avis techniques à la LFA pour les projets FAFA et à la Commission Compétitions Ligue à la suite des rapports des délégués.

177 installations classées en 25-26 :

Installations	Confirmation classement installations	Classement installations foot réduit	Classement installations Futsal	Référencement Foot5 avec palissades	Avis préalable projet installations	Total classements installations
12	125	29	11	18	12	177

130 éclairages classés en 25-26 :

Classement initial éclairages	Confirmation classement éclairages	Avis préalable projet éclairages	Total classements éclairages
12	125	29	11

État du parc des installations de la Ligue de Normandie au 30 juin 2026 :

- En LFN il y a 1.495 installations extérieures (Foot à 11, à 8 et à 5) utilisables en compétitions Ligue et/ou Districts dont :
 - o 1.203 installations classées (taux de classement 80 %)
 - o 292 installations à classer (échéances de classement dépassées)
 - o 342 installations ont été retirées du classement **(INUTILISABLES EN COMPÉTITIONS LIGUE ET DISTRICT)**
- En LFN il y a 35 installations FUTSAL utilisables en compétitions Ligue et/ou Districts dont :
 - o 30 installations FUTSAL classées (taux de classement 34 %)
 - o 5 installations FUTSAL à classer (échéances de classement dépassées)
 - o 68 installations FUTSAL n'ont jamais été visitées ni classées
 - o 37 installations FUTSAL ont été retirées du classement **(INUTILISABLES EN COMPÉTITIONS LIGUE ET DISTRICT)**

- En LFN il y a 41 terrains de FOOT A5 AVEC PALISSADES référencés (projets et réalisés).
- En LFN, 118 installations extérieures (Foot à 11, à 8 et à 5) sont équipées d'une aire de jeu en gazon synthétique soit un peu moins de 8 % de nos terrains utilisables en Compétitions Ligue et/ou Districts.

La CRTIS et la FFF en 25-26 :

L'ensemble des Membres de la CRTIS, les Présidents des CDTIS et l'administrative terrains de la LFN ont participé au Séminaire annuel organisé par la FFF à Clairefontaine.

La CRTIS était présente lors des journées de rencontres avec les entreprises du secteur (installations et éclairages) organisées par la FFF à Clairefontaine.

Le référent éclairage, Monsieur Jean-Michel Berly, et le référent surface de jeu, Monsieur Dominique Godefroy, ont participé à plusieurs réunions d'échanges et d'informations sur ces deux sujets à l'initiative de la FFF.



COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

RAPPORT D'ACTIVITE – Benoit LOUVET

SAISON 2025 / 2026

La Commission Régionale de l'Arbitrage a poursuivi tout au long de la saison 2025-2026 sa mission au service du football normand, en assurant le suivi, l'accompagnement et l'évaluation des arbitres régionaux, tout en veillant au respect des règlements et à la qualité de l'arbitrage sur l'ensemble du territoire.

Au-delà de ses missions permanentes (désignations, observations, classements, formations, accompagnement des arbitres et traitement des situations réglementaires), la saison a été marquée par plusieurs actions fortes.

Le Grenelle de l'Arbitrage a constitué un temps d'échanges réunissant les différents acteurs de l'arbitrage normand afin de construire ensemble les orientations de demain.

La Ligue de Normandie a également eu l'honneur d'accueillir deux stages fédéraux : le stage Interligues Futsal et le stage national des Formateurs de niveau 2, illustrant la confiance accordée par la Fédération Française de Football à notre territoire et à ses équipes.

Les résultats sportifs de nos officiels sont également à souligner. Plusieurs arbitres normands ont accédé au niveau fédéral, avec les réussites de Raphaël Gil, Raphaël Larsonneur et Maxence Laurent, tandis que d'autres se sont distingués lors des compétitions nationales, notamment en Coupe de France des Arbitres et lors des finales nationales des Jeunes.

La saison a également été marquée par une volonté d'ouverture. Deux présidents de clubs, Christophe Lecuyer et Karine Gargowitsch, ont rejoint la Commission Régionale de l'Arbitrage. Leur arrivée illustre la volonté de renforcer les liens entre l'arbitrage et l'ensemble des acteurs du football normand, en enrichissant les réflexions de la commission par des regards complémentaires.

La CRA a par ailleurs poursuivi l'évolution de son organisation interne avec la structuration de ses différentes sections spécialisées (jeunes, féminines, arbitres assistants, observations...) et le renforcement de la collaboration avec les Commissions Départementales de l'Arbitrage et les Conseillers Techniques Régionaux, dans une logique de cohérence territoriale et de mutualisation des compétences.

Les principaux défis demeurent le recrutement et surtout la fidélisation des arbitres, le développement de l'arbitrage féminin, l'accompagnement des jeunes talents ainsi que l'adaptation permanente de notre organisation à l'évolution des effectifs et des exigences du football régional.

La saison 2025-2026 aura une nouvelle fois témoigné du dynamisme de l'arbitrage normand. Grâce à l'engagement des arbitres, des observateurs, des formateurs et de l'ensemble des bénévoles, la Commission Régionale de l'Arbitrage a poursuivi ses missions tout en portant plusieurs projets structurants pour l'avenir de notre territoire.



COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES

RAPPORT D'ACTIVITE – Denis LANSEL

SAISON 2025 / 2026

1 – LA COMMISSION

La commission régionale des délégués de la ligue de football de Normandie se compose des membres suivants :

- M. LANSEL Denis, Président ;
- M. LAUGEROTTE Raymond (ancien délégué) ;
- M. PAIN Éric (délégué FFF A) ;
- M. RAMARQUES Charles Henri (délégué FFF B) ;
- M. PRUD HOMME Joël (ancien délégué).

Le président de la commission remercie les membres de la commission que ce soit dans les désignations, le recrutement ou les missions d'observation des délégués régionaux.

Les salariés de la ligue de football de Normandie : Ophélie DREUX et Léo RIVIERE sont également remerciés pour leur aide précieuse dans ce domaine, ainsi que le président FERET et le comité direction de la LFN pour la confiance accordée.

Travail intense des désignateurs malgré de nombreuses modifications : changements de jour des matchs, des déconvocations ou des absences de dernière minute ou le rajout des rencontres ciblées. De nombreux délégués font preuve d'une disponibilité remarquable et acceptent de doubler. Merci à eux pour leur disponibilité et le travail accompli toujours dans la bonne humeur. Les désignations sont assurées par M LAUGEROTTE Raymond et le président de la commission.

2 – DELEGUES : segmentation

DISTRICT	Délégués fédéraux	Délégués régionaux	TOTAL
CALVADOS	2	5	7
EURE	3	5	8
MANCHE	2	8	8
ORNE	/	7	7
SEINE-MARITIME	3	3	6
	10	28	38

Sur notre effectif :

- Un seul élément féminin (Mme SUZE – déléguée fédérale)
- Un effectif problématique dans la Seine-Maritime eu égard au nombre de rencontres à couvrir notamment en raison du rajout des rencontres ciblées chaque lundi

3 – DELEGUES REGIONAUX : Pyramide des âges

20-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	61-70 ans	+ 70 ans
	2	6	8	11	1

4 – DELEGUES FEDERAUX

L'apport de nos représentants au niveau fédéral n'aura pas été négligeable. Nos dix délégués fédéraux ont effectué plusieurs missions pour la Ligue, apport qui nous a permis de couvrir toutes les missions dévolues. Grand merci à eux

5 – DELEGUES REGIONAUX : compétitions couvertes

Sont systématiquement dotées d'un délégué :

- Concernant les compétitions fédérales : U19, U19 féminines, U17 ainsi que certains tours de la Coupe Gambardella, Coupe de France féminine, Coupe de France futsal.
- Concernant les compétitions régionales : R1, les derniers tours régionaux de la Coupe Gambardella et Coupe Féminine.

Ont été dotées, en fonction de demandes ponctuelles :

- Certaines rencontres de N3 non pourvues par la Fédération.
- Certaines rencontres ciblées (en fonction de classements) de R1 féminins, R2, R3, R1 U18 et R1
- U16
- Certaines rencontres de district ciblées par les districts

Ce champ d'activité a induit :

• RENCONTRES DE CHAMPIONNATS :

Compétition	(Plusieurs éléments)
Étiquettes de lignes	Nombre de Phase
FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL	287
Délégué accompagnateur	14
Délégué adjoint 1	52
Délégué principal	221
LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE	641
Délégué accompagnateur	10
Délégué adjoint 1	15
Délégué principal	616
Total général	928

• COUPES :

Étiquettes de lignes	Nombre de Phase
FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL	25
Délégué adjoint 1	5
Délégué principal	20
LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE	159
Délégué accompagnateur	2
Délégué adjoint 1	4
Délégué principal	153
Total général	184

- Le rôle est de plus en plus difficile...tant les incivilités en tous genres posent problèmes, joueurs à l'égard des arbitres, spectateurs bagarres, insultes.
- Rapports complexes à faire...suivis de convocation devant les commissions disciplinaire. Malgré tout cela, quel loisir de noter l'assiduité et la compétence.
- A noter l'arrêt en cours de saison de M GASTEBOS Marcel pour des raisons personnelles. Remerciements à tous les deux pour le travail accompli. Un délégué ne sera pas renouvelé en raison d'une absence injustifiée durant une longue période sans aucune explication.

6 – DELEGUES – Actions de formation

Durant la saison 2025 – 2026, un stage annuel centralisé s'est déroulé au siège de la ligue le jeudi 26 octobre 2026 afin de permettre aux délégués de se rencontrer et d'échanger, à la grande satisfaction des participants. Un nouveau stage sera vraisemblablement organisé pour la nouvelle saison.

7 – DELEGUES - Accompagnement

Éric PAIN – Joël PRUD HOMME et Charles Henri RAMARQUES ont mené plusieurs missions d'accompagnement de délégués régionaux.

Missions de conseil et d'échange, le but étant que les délégués mettent en œuvre les process qui leur ont été expliqués à plusieurs reprises lors des stages.

8- EVOLUTION A VENIR : RECRUTEMENT

Une campagne de recrutement est en cours. Une quinzaine de candidats dont deux féminines) se sont déjà manifestés et ont fait acte de candidatures. 8 sont déjà passés en entretien courant juillet et les autres seront reçus fin août.

Deux journées de formation destinées aux délégués récemment recrutés afin de recevoir les directives et conseils dans l'accompagnement de leur future mission.

Accompagnement sur au minimum une rencontre pour ces nouveaux recrutements.

Pour terminer ce bilan :

- Bonne chance à Romain NOVELLINO qui va tenter de rejoindre le corps des délégués fédéraux.
- Place à la prochaine saison avec le recrutement prévu des candidats qui seront formés et parrainés.
- Le plaisir de travailler avec Mme Ophélie DREUX et M. Léo RIVIERE, très à l'écoute et toujours disponible
- La peine suscitée par la disparition le 18 avril 2026 de M. VAUTIER Jean Marc, délégué régional dévoué et disponible, unanimement apprécié au sein de la ligue et de ses collègues.



COMMISSION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

RAPPORT D'ACTIVITE – Daniel CHANCEREL

SAISON 2025 / 2026

Sur les animations de la commission, nous avons organisé 2 évènements :

- **Les Critériums régionaux Foot5 et Foot en marchant**

Initialement prévus en avril, les Critériums régionaux de Foot5 et de Foot en marchant se sont finalement déroulés le jeudi 14 mai, à l'occasion de l'Ascension, sur les installations de Jumièges.

Ces actions, inscrites dans les orientations fédérales, rencontrent toutefois des difficultés à trouver leur public en Normandie, notamment parce qu'elles correspondent encore peu aux attentes et aux pratiques des clubs engagés dans le football loisir.

La participation est ainsi restée limitée, avec deux équipes engagées en Foot en marchant et trois équipes en Foot5.

À l'issue de ces rencontres, les équipes qualifiées pour les compétitions fédérales sont :

- HERCULES FUTSAL CLUB en Foot5 masculin ;
- ST. DE GRAND QUEVILLY en Foot5 féminin ;
- A.S. JULLOUVILLE SARTILLY en Foot en marchant ;
- ST. VALERIQUEAIS en Foot en marchant.

Le bilan de cette édition demeure néanmoins en deçà des attentes, au regard de la faible mobilisation des clubs. Une réflexion devra donc être engagée afin d'identifier une nouvelle formule plus adaptée aux réalités et aux attentes des clubs normands, permettant notamment de renforcer l'attractivité et la participation à ces pratiques.

- **Les journées Foot Partagé**

Dans le cadre du développement du Foot Partagé, nous avons initialement prévu l'organisation d'une journée en partenariat avec la Ligue du Sport Adapté et de deux journées avec la Ligue Handisport.

Au final, seule la journée organisée avec le Sport Adapté a pu être mise en œuvre, sous la forme d'une soirée dédiée, les clubs ayant répondu de manière insuffisante aux différentes sollicitations pour les autres rendez-vous.

Ce bilan nous amène à repenser les modalités de partenariat avec les deux fédérations, afin de mieux répondre aux attentes des clubs et de favoriser leur mobilisation. L'objectif sera de consolider ces collaborations et de définir, pour les prochaines saisons, des actions plus adaptées et susceptibles de s'inscrire durablement dans le développement du football pour tous.



COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES CLUBS

RAPPORT D'ACTIVITE – Jean-Michel PELLEVLAIN

SAISON 2025 / 2026

Globalement, le travail de la commission s'est déroulé dans de bonnes conditions. Et nous voulons remercier les dirigeants des clubs pour leur collaboration active et constructive lors des échéances de la commission.

Nous poursuivons notre communication pour faire passer notre message de volonté d'encore plus accompagner les clubs tout au long de la saison.

2 difficultés principales rencontrées :

- En premier lieu, la commission manque de membres et le recrutement est difficile malgré nos actions.
- Les dossiers envoyés par les clubs sont encore parfois incomplets et nous obligent à relancer pour obtenir tous les documents demandés.

En conclusion, je qualifierais sur le plan financier nos clubs de R1 de "petits mais musclés" !

A savoir que nous n'avons pas un niveau moyen de budget élevé au regard des autres ligues mais la situation financière est plutôt bonne : fonds propres positifs et dettes maîtrisées.



COMMISSION REGIONALE FAFA

RAPPORT D'ACTIVITE – Marc ROUTIER

SAISON 2025 / 2026

FAFA EQUIPEMENTS

34 dossiers validés, pour 29 collectivités et pour un montant total de 438 200 €

Plusieurs enveloppes nous ont attribuées cette saison :

- Une première de **438 200 €**
- Utilisation de l'enveloppe supplémentaire à hauteur de **30 500 €**
- Pour un total **468 300 €** qui ont été répartis entre les différents districts pour le Fafa équipements.

La répartition de départ a été la suivante :

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Total LFN
Répartition théorique	89 790 €	78 840 €	79 935 €	66 795 €	122 640 €	438 200 €
%	20,5 %	18 %	18,25 %	15,25 %	28 %	100%

Répartition réelle (après les enveloppes supplémentaires)

- Seine Maritime : 124 180 € (27 %)
- Calvados : 89 880 € (19 %)
- Manche : 105 880 € (23 %)
- Orne : 66 990 € (14 %)
- Eure : 81 370 € (17 %)

FAFA TRANSPORT

10 dossiers validés, pour un montant total de 149 100 €

Plusieurs enveloppes nous ont attribuées cette saison :

- Une première de **53 400 €**
- Utilisation de l'enveloppe supplémentaire à hauteur de **95 700 €**
- Pour un total **149 100 €**

Plusieurs types de véhicules ont été demandés :

- 4 véhicules neufs Volkswagen
- 2 véhicules neufs Ford
- 1 véhicule neuf Renault
- 1 véhicule neuf Peugeot
- 1 véhicule neuf Fiat 1 véhicule Renault d'occasion

FAFA NOUVELLES PRATIQUES

Le partenariat avec l'ANS est terminé depuis décembre 2025. Toutefois, les dossiers peuvent encore être pris en charge jusqu'à 50 000 €, dans la limite d'une enveloppe nationale globale.

1 dossier Foot5 validé à 50 000 €